

**Membres du CA présents** : Gilbert Blouin, Isabelle Briois, Stéphane Dablin, Éliane Debusne, Nadia Descot, , Stéphane Drouet, Joël Dugay, François Durand, François Fauvel, Eric Feuillard, Denise Huet, Marie-Pierre Jacquemot, Michel Joly (C93), Michel Jomin, Georges Le Pallec, David Lloancy, Francis Poulain, Eric Poulhe, Mathias Priami (C75), Sophie Royé, Claude Rose (C91), Marc Saliba

**Membres du CA excusés** : Sandrine Arnal, Angela Bonnaud (C92), Ganny Dinally (C77), Philippe Grippon, Florence Goret, Loïc Le Baccon, Béatrice Lucet, Jean-François Mailler (C94), Romain Planchais, Hervé Zammit (C78)

**Membres invités** : Emmanuel Brugvin, Eleni Tsioli Vassiliadis, Vincent Villeneuve (C95)

**Membres invités excusés** : Xavier Beuzeville, Sébastien Gaillard, Matthieu Lauberton, Claire Moal, Jérémy Soula,

**Liste de diffusion** : Membres du conseil d'administration, président.e.s de structures (membres affiliés et agréés), collaborateurs du Comité

La séance a débuté à 20h00

1. INFORMATIONS		BEx	Élu/Prof.	Échéance
<b>1.1 Général</b>				
<b>1.1.1 Région Île-de-France</b>		Epo	Epo	14/12/23
<p>La période d'octobre et de novembre a été riche en relations avec la Région Île-de-France. À l'occasion de la coupe du Monde de slalom 2023, le vice-président de la Région Île de France, Patrick Karam, le président de la Fédération, Jean Zoungrana, et Eric Poulhe, ont signé, le vendredi 6 octobre 2023, un protocole de partenariat. Ce temps protocolaire a été suivi par un moment convivial, avec la remise d'une dotation symbolique à Patrick Karam, comprenant notamment le livret « Georges Turlier et Jean Laudet », en présence de son auteur, Hervé Madoré qui l'a dédié.</p> <p>Patrick Karam a convié le lundi 20 novembre 2023, au siège de la Région, l'ensemble du mouvement sportif francilien afin d'échanger sur différents sujets et notamment les dispositifs « minibus » et « Objectif Haute performance 2024 - Aide individuelle aux sportifs de haut niveau franciliens », l'application Labaz proposant des avantages aux jeunes de 15 à 25 ans.</p> <p>Eric Poulhe a participé le 22 novembre à la conférence « Défense des valeurs républicaines et lutte contre les séparatismes : enjeux et perspectives » animé par Patrick Karam, en présence de Frédéric Péchenard, vice-président chargé de la sécurité et de l'aide aux victimes.</p> <p>À l'initiative de Monsieur Patrick Karam, la Région Île-de-France a organisé, le mercredi 29 novembre, la première édition des « Rencontres Athlètes &amp; Entreprises » qui vient en complément des dispositifs de soutien existants de la Région. Cinq athlètes du canoë et kayak ont pu rencontrer des entreprises et assister à deux tables rondes. À cette occasion, Eric Poulhe, a participé à la cérémonie de signature de l'accord de consortium « Du stade vers l'emploi », en présence de la présidente de la Région Île-de-France, Valérie Péresse, et de la directrice régionale de Pôle Emploi, Nadine Crinier. Les représentants de Pôle Emploi ont indiqué que l'événement « Job Dating », porté par Nautisme en Île-de-France à Choisy-le-Roi avait été une grande réussite.</p>				
<b>1.1.2 Stade nautique Olympique d'Île-de-France</b>		Epo	Epo	14/12/23
<p>Par courriel du 25 octobre 2023, le Comité a demandé au CREPS Île-de-France, au nom du mouvement sportif, une réunion de restitution partagée sur la convention d'occupation du site. Il n'y a pas de retour à ce jour.</p> <p>Le Comité d'organisation des Jeux olympiques (COJO) Paris 2024 a réuni le 7 décembre 2023 les différents usagers et parties prenantes du stade nautique Olympique afin de présenter les conditions d'aménagement du site et de continuité d'exploitation avant l'ouverture des Jeux. La volonté du COJO est de prendre en compte au maximum les contraintes du mouvement sportif pour une continuité pendant le déroulement des travaux débutant en janvier.</p> <p>Plus aucune compétition ne sera organisable après le 8 avril 2024. Les activités de base (entraînements, formations, prestations commerciales...) pourront perdurer jusqu'au 12 juillet, date d'occupation exclusive du site par le COJO, avec plus de contraintes à partir du 26 juin. Des événements ponctuels non compétitifs pourront être organisés jusqu'au 26 juin, sous réserve d'accord du COJO, de disponibilité des espaces et de compatibilité avec les aménagements en cours.</p>				

<p><b>1.1.3 Projet de développement 2021-2028</b></p> <p>Après son approbation à l'unanimité par l'assemblée générale extraordinaire du 26 janvier 2023, le support du projet de développement projeté en assemblée, accompagné des fiches actions non mises en forme, a été envoyé au service accompagnement de la Fédération le 23 février 2023. Conformément à ce qui avait été annoncé par Eric Poulhe à la FFCK, le plan de développement des sports de pagaie en Île-de-France a été mis en forme sur la base de la charte graphique fédérale, contenue dans le « Kit Terre de Pagaie » diffusé en 2021. Ce document a été présenté et validé par le bureau exécutif du 14 septembre 2023, qui a souhaité sa diffusion à la communauté francilienne des sports de pagaie, ainsi qu'aux partenaires institutionnels.</p> <p>Le document, sous forme numérique, a été diffusé aux membres du comité de pilotage et aux participants au colloque du 16 mars 2022. Il a ensuite été présenté lors de la réunion de cadrage budgétaire le 7 novembre 2023 et envoyé à tous les responsables de budget. Sa version numérique a également été publiée sur le site Internet du Comité</p> <p>Une version imprimée du projet de développement sera remise aux élu.e.s du conseil d'administration et de l'assemblée générale lors des réunions présentielle de 2024.</p>	EPO	EPO/ETV	14/12/23
<p><b>1.1.4 Conseil d'administration du 29 février 2024</b></p> <p>Pour faire suite à la demande de plusieurs membres du conseil d'administration, le bureau exécutif du 12 octobre 2023 a décidé de le tenir en présentiel le jeudi 29 février à 18h30. Le lieu choisi est l'espace associatif Mains d'Œuvres, 1 rue Charles Garnier à Saint-Ouen (93400). La réunion sera suivie d'un dîner.</p>	GLP	GLP/ETV	29/02/23
<b>1.2 Services</b>			
<p><b>1.2.1 Cadrage budgétaire 2024</b></p> <p>Le BEx du 12 octobre 2024 a validé l'agenda de l'établissement du budget 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 novembre 2023 : réunion de cadrage budgétaire avec les responsables de budget, présentation du projet de développement mis en forme avec une remise numérique</li> <li>• 11-15 décembre 2023 : retour des budgets</li> <li>• 18 janvier 2024 : restitution et discussion des différents budgets reçus avec un premier projet de consolidation, validation des premières actions à lancer pour le début de l'année 2023 (réunion mixte en présentiel et distanciel)</li> <li>• S04 2024 (25/01) : arbitrage avec la commission des finances</li> <li>• 29 février 2024 : présentation du budget 2024 au conseil d'administration</li> <li>• 23 mars 2024 : validation du budget 2024 à l'assemblée générale ordinaire</li> </ul>	EPO	LLB	14/12/23
<p><b>1.2.2 Rencontre Minipag des départements du 6 au 8 octobre 2023</b></p> <p>La rencontre Minipag 2023 des départements s'est tenue du 6 au 8 octobre 2023, sur le stade Olympique, à l'occasion de la finale de la coupe du Monde de slalom.</p> <p>32 équipes, venant de 24 départements dont la Guyane, ont participé à des animations ludiques et pédagogiques développant une culture sportive, et favorisant toutes les pratiques à la pagaie, à terre, en eau vive et en eau calme.</p> <p>La cérémonie d'ouverture, reprenant tous les codes de celle des Jeux, qui s'est tenue à la base nautique de Paris Vallée de la Marne à Torcy, a été un temps fort du week-end. Elle a permis de préfigurer le site qui accueillera la Family Zone de la Tribu Oëka des sports de pagaie durant les Jeux de Paris 2024. Le Comité remercie les équipes de Torcy Canoë Kayak qui se sont totalement investies à ses côtés pour organiser la soirée.</p> <p>L'événement a été salué par tous comme une réussite, avec de nombreux messages de félicitations, du monde fédéral, national et régional, mais aussi des acteurs locaux institutionnels. Cette édition va faire référence au niveau fédéral.</p> <p>Ce projet a été fédérateur avec une équipe d'organisation de plus de 40 personnes qui a montré la capacité du Comité à porter un événement d'envergure, cohérent avec la politique Jeunes en Île-de-France, et s'inscrivant dans la dynamique de célébration des Jeux.</p> <p>Subsiste néanmoins une déception : malgré une communication lancée quatre mois avant l'événement, seuls trois comités départementaux franciliens ont participé : la Seine-et-Marne avec deux équipes, l'Essonne et les Hauts-de-Seine.</p>	EPO	EPO	14/12/23
<p><b>1.2.3 Stratégie événementielle en 2024</b></p> <p>Lors du bureau exécutif du 12 octobre 2023, les élus se sont interrogés sur la pertinence de renouveler, en 2024, la mise en avant de trois événements majeurs : une compétition d'envergure, une manifestation pour les jeunes et une manifestation de loisir, que le Comité aurait à accompagner avec un impact budgétaire et humain. Dans le contexte d'organisation des Jeux sur le territoire et l'implication du Comité sur de nombreuses actions, les élu.es ont décidé de ne pas renouveler ce principe en 2024 en privilégiant les actions liées à Paris 2024.</p>	EPO	EPO/ETV	14/12/23

<p><b>1.2.4 Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024</b></p> <p>Cf Annexe 1</p> <p>Le Comité est désormais totalement associé dans le projet Paris 24 fédéral. Une réunion de coordination entre la FFCK, le Comité et le CDCK de Seine-et-Marne s'est tenue le 12 décembre pour définir les conditions de pilotage de l'ensemble du projet de célébration des Jeux en Île-de-France.</p> <p>Eric Poulhe présente en séance l'ensemble du projet fédéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les trois espaces de célébration : Maison des sports de pagaie à l'entrée du Stade nautique olympique (VIP), la Family Zone à Torcy (Tribu Oéka), le parc de La Villette (grand public)</li> <li>• Le groupe de travail « Tribu et territoires »</li> <li>• Le retour des Jeux du 28 octobre au 2 novembre 2023 à Vaires-sur-Marne avec l'organisation de 9 championnats de France (sprint non présent)</li> <li>• L'olympiade culturelle</li> </ul> <p>Le Comité est particulièrement impliqué dans le projet de la Family Zone aux côtés du club Torcy Canoë Kayak et celui de l'exposition « L'histoire olympique et paralympique du canoë et kayak » qu'il porte notamment sur la demande de subvention auprès de la Région Île-de-France. L'Association des anciens internationaux de canoë kayak (AIFCK) et le Carré des canotiers, sont en charge de la réalisation des contenus des supports matériels et virtuels. Le lieu d'exposition principal sera la Family Zone au club de Torcy avec une déclinaison envisagée hors les murs.</p>	EPO	EPO	14/12/23
<p><b>1.2.5 Le Cercle des partenaires franciliens Paris 2024</b></p> <p>Cf Annexe 2</p> <p>Le Comité a la volonté de créer et d'animer un Cercle des partenaires franciliens à l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.</p> <p>Adhérer au Cercle est l'occasion unique pour les entreprises franciliennes de vivre l'aventure Olympique et Paralympique, communiquer et élargir son réseau, renforcer sa responsabilité sociétale. Selon le niveau d'engagement financier, différents services seront proposés : billets pour une finale olympique de canoë et kayak, accès à la Family Zone, participation à des petits-déjeuners thématiques, Team Building sur mesure...</p> <p>L'objectif est de démarrer le Cercle au printemps 2024.</p> <p>La présentation du Cercle va être diffusée aux membres du conseil d'administration et aux dirigeants des clubs franciliens, s'ils souhaitent en faire bénéficier leur entreprise ou en faire la promotion dans leur réseau.</p>	EPO	EPO	14/12/23
<b>1.3 Développement</b>			
<p><b>1.3.1 Nouveaux membres affiliés et agréés</b></p> <p>En 2023, le Comité a instruit et validé les dossiers d'affiliation de trois nouvelles structures. L'Association de la Jeunesse Sportive Courneuvienne (AJSC), a obtenu son statut de membre affilié à la Fédération le 7 février 2023 et Seine.io, celui de membre agréé le 21 septembre 2023. Par la suite, le Comité a suivi et accompagné l'Union sportive Orangis Base Nautique dans sa démarche de demande d'affiliation. Le club a obtenu son statut de membre affilié le 18 octobre 2023.</p> <p>Le Comité compte désormais 55 membres affiliés et agréés, intégrant la mise en sommeil du club CMA Plein Air en septembre 2023.</p>	GLP	GLP/CHu	14/12/23
<b>1.4 Activités</b>			
<b>2. DÉCISIONS</b>			
BEx    Élu/Prof.    Échéance			
<b>2.1 Général</b>			
<p><b>2.1.1 Procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2023</b></p> <p>Cf Annexe 3</p> <p>Le procès-verbal ne fait mention d'aucune remarque de la part des élus du conseil d'administration. Il est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► <a href="#">Approbation à l'unanimité.</a></p>	GLP	GLP/ETV	12/12/23
<p><b>2.1.2 Compte rendu du conseil d'administration du 22 juin 2023</b></p> <p>Cf Annexe 4</p> <p>Le compte rendu ne fait mention d'aucune remarque de la part des élus du conseil d'administration. Il est soumis à son approbation.</p> <p>Décision ► <a href="#">Approbation à l'unanimité.</a></p>	GLP	GLP/ETV	12/12/23

<p><b>2.1.3 Date de l'assemblée générale ordinaire de mars 2024</b></p> <p>Le Comité doit statutairement organiser son assemblée générale ordinaire, statuant de l'exercice 2023, avant celle de la FFCK fixée le samedi 6 avril 2024. La date du samedi 23 mars 2024 à 9 heures, au tiers-lieu associatif ESS'pace (Paris, 13<sup>e</sup>), est proposée aux élus du conseil d'administration.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité.</p>	GLP	GLP/ETV	12/12/23
<p><b>2.2 Services</b></p>			
<p><b>2.2.1 Contributions régionales 2025</b></p> <p>L'assemblée générale du 18 mars 2023 a validé le montant des contributions financières pour l'année 2024 pour les membres affiliés (collège I) et agréés (collèges II et III), définies par paliers de 31 à 155 €, en fonction du nombre de licences. Il convient de statuer sur la révision des tarifs 2025 qui devra être validée par l'assemblée générale. Le bureau exécutif propose de procéder à une révision financière de 3%.</p> <p>Décision ► Approbation à la majorité.</p>	GLP	LLB/ETV	14/12/23
<p><b>2.3 Développement</b></p>			
<p><b>2.4 Activités</b></p>			
<p><b>2.4.1 Calendrier 2024</b></p> <p>Cf Annexe 5</p> <p>Après certains ajustements, le calendrier 2024 a été finalisé par l'ensemble des commissions et l'équipe technique régionale.</p> <p>Comme chaque année des adaptations seront étudiées au fil de l'eau pour les éventuelles contraintes de météo locales, de décalages au niveau national, et autres spécificités. Nous souhaitons une excellente saison à toutes et tous sur l'ensemble des pratiques.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	FDu	FDu/EBr	14/12/23


<b>3. ÉTUDE</b>	BEx	Élu/Prof.	Échéance
<b>3.1 Général</b>			
<b>3.2 Services</b>			
<b>3.3 Développement</b>			
<b>3.4 Activités</b>			

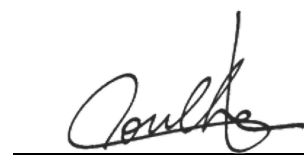
<b>4. QUESTIONS DIVERSES</b>	BEx	Élu/Prof.	Échéance
------------------------------	-----	-----------	----------

La séance s'est terminée à 22h20

**Annexes**

- Annexe 1 : Projet fédéral pour les Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024
- Annexe 2 : Cercle des partenaires franciliens Paris 2024
- Annexe 3 : Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2023
- Annexe 4 : Compte rendu du conseil d'administration du 22 juin 2023
- Annexe 5 : Calendrier 2024

  
 Georges Le Pallec,  
 Secrétaire Général

  
 Eric Poulhe,  
 Président